

Deux clefs de voûte de la salle capitulaire

Jusqu'en 1176, les chanoines de la cathédrale de Noyon vivaient en une communauté régie par la règle de Saint Augustin. Sous l'évêque Renaud, ils se séparent, en créant une association des "Frères de Sainte Marie". Devant vivre maintenant séparés ils se partagent leurs biens en soixante quatre parts.

Comme dans les monastères ils utilisaient pour délibérer des affaires de la communauté, une salle capitulaire située où se trouve de nos jours le trésor (arrière-sacristie). Un terrible incendie le 21 juillet 1293 qui durera jusqu'au 22 après-midi, détruisit Noyon, la cathédrale (en partie) et la salle capitulaire (selon un bref du pape Boniface VIII). La voûte rebâtie s'effondra en 1786.

Or, en 1131 le très grave incendie qui avait entièrement brûlé la cinquième cathédrale et une partie des communs avait conduit à la reconstruction, dans le style gothique, de l'édifice que nous connaissons. Les chanoines sont alors tentés de construire, dans le style nouveau, une salle de réunion, avec coin cuisine, grenier et



cave utiles pour la collecte des dîmes dues au chapitre. C'est le bâtiment que nous appelons "salle capitulaire", entre 1240 et 1245, sous le pontificat de Pierre dit Charlot, fils naturel de Philippe-Auguste (1240-1249) et sous la responsabilité du doyen du Chapitre Thomas (1225-1243).

Entrons dans cette salle et regardons la voûte haute de 9,75 m. L'art roman nous avait habitués à voir des monstres chimériques et nous avons deux beaux exemples de clefs de voûte de ce type.

Photographie N°1

Une clef montre, dans une couronne de feuilles arrondies, polylobées et découpées, avec quelques fruits ressemblant à des cônes de houblon. L'un des cônes est dévoré par un étrange animal à tête de chien féroce, l'oeil vif et les oreilles longues et pointues. Le corps est lisse et plissé montrant une souplesse de la peau. Il a deux pattes composées de trois doigts pointus à quatre phalanges (comme des serres de rapace). L'animal a une longue queue lisse et enroulée (de dragon) et a de magnifiques ailes d'aigle (comme en avaient les griffons).

Une deuxième clef de voûte a un animal identique aussi effrayant, mais peut-être moins féroce. Curieusement deux autres animaux semblent dormir au milieu de la couronne de feuilles.

Photographie N°2

Ces animaux imaginaires et féroces étaient les représentations du vice : laideur, férocité, violence. Cet être redoutable devait éloigner l'homme du péché et le faire reculer par l'effroi et l'horreur qu'il inspire. Cette représentation gothique de l'esprit du mal, matérialisant l'enfer, terrifiant. Elle était la forme visible des "suppôts du Diable", ces "diabloteaux du choeur" dont parlait Rabelais.

Dans un réfectoire ou une salle capitulaire ils avaient leur place, même si les doctes chanoines noyonnais étaient tous de saints personnages...

Docteur Jean Lefranc
Président de la Société
Historique de Noyon

